

# Zoom sur une association

## L'ADMR



**ADMR, tout le monde connaît ce sigle : « Aide à Domicile en Milieu Rural ». Lors du Forum des Associations, le Fil a pris rendez-vous avec les deux présidents (photo ci-contre) et quelques responsables pour en savoir plus sur le fonctionnement de cette association si présente dans nos vallées.**



**L'ADMR, c'est une organisation nationale, régionale, départementale et enfin locale. Il y a 3350 associations locales en France !**

C'est, d'une part une association de bénévoles avec un bureau, un président, un secrétaire, un trésorier élus au sein d'un conseil d'administration et, d'autre part, des professionnels salariés gérés par cette association, avec le soutien logistique des professionnels de la section départementale. « Notre » ADMR a deux pôles :

### **Le SAD (Service d'Aide à Domicile)**

Il couvre l'ancien canton de Valbonnais. Il permet aux personnes en difficulté (accidentées, handicapées ou âgées) d'être certaines que leur quotidien (ménage, petits soins, voire repas) soit assuré 7j/7.

Le bureau est présidé par Joël Puissant avec une secrétaire Gisèle Cros et un trésorier Jean-Paul Morel.

Il emploie 10 personnes : une secrétaire, Stéphanie Roudet et 9 salariées qui ont des qualifications différentes :

- Employé à domicile (ménage, entretien du linge et les courses)
- Aide à domicile (avec en plus la préparation des repas)
- Auxiliaire de vie sociale (avec en plus le lever et le coucher, la toilette et les petits soins).

Ces salariés reçoivent des formations qui leur permettent d'améliorer leur qualification, et même de devenir aide-soignante.

Le coût du service est variable selon la prise en charge calculée en fonction du quotient familial et aussi, dans certains cas, selon le degré de dépendance (évalué par le GIR Groupe Iso Ressource entre 1 et 6). Il est financé par les caisses complémentaires, et, si nécessaire, complété ou pris en charge par le Département.

### **Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers d'Aide à Domicile)**

Il couvre les anciens cantons de Valbonnais et de Corps. Sur prescription médicale, des professionnels de santé viennent à domicile pour effectuer des soins infirmiers et d'hygiène 7j/7. Le bureau est présidé par Monique Faivre, avec une secrétaire Michelle Bernard-Brunet et un trésorier Georges Vallé.

Il emploie deux infirmières coordinatrices, Michèle Borlet et Anne-Marie Lau-may et normalement 9 postes d'aides-soignantes. Toutes sont qualifiées et travaillent en collaboration avec les cabinets infirmiers libéraux. Elles assurent les soins infirmiers sur prescription médicale.

La prise en charge est totale grâce à la sécurité sociale.

**Pour les deux services**, la grande difficulté est la gestion du planning des interventions, elle se fait presque au jour le jour. Le service est assuré quotidiennement, même en cas d'intempérie, et aussi pendant les week-ends. Les distances sont parfois conséquentes ! L'ADMR de Valbonnais a fait le choix de ne pas attribuer un client ou un patient à un seul intervenant salarié pour plus de souplesse dans le planning et surtout pour avoir des avis croisés sur la personne aidée.

L'autre grande difficulté est le recrutement des salariés car les besoins varient en permanence, ce qui implique des contrats courts, modifiables et à temps partiel. Mais au final les clients sont très satisfaits des services rendus (Joël Puissant nous dit à « 95% »).

**En pratique : On peut joindre le SAD au 04 76 30 06 74 et le SSIAD au 04 76 30 27 42.**

Les 2 structures sont logées (gracieusement) à la mairie de Valbonnais.

**Un grand merci à tous ceux qui participent à ces associations pour le bien-être de tous et surtout des plus fragiles de notre territoire. C'est un engagement exigeant pour les salariés mais aussi pour les membres des deux bureaux et des deux conseils d'administration : ce sont tous des bénévoles.**

